

Siège Social

Pôle Administratif et Sportif

7 Rue André Citroën

31130 - BALMA

Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier

47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve 11100 – NARBONNE

Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org

https://www.badocc.org/

Association déclarée

Régie par la loi du 1er Juillet 1901

Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854

Code APE 9312 Z





BUREAU

4/23-24

Narbonne

Samedi 4 mai 2024

Membres présents : Jean-François ANINAT, Gilles CASTILLON, Christophe FAULMANN,

Christian PRIVAT (après-midi), Clément TISSIER,

Invité : David ANGELATS, Salariés : Yannick GARNIER,

Excusé: François DURIER, Fayza ZIOUECHE.

Votants : 4 à 5/6 membres du Bureau

Table des Matières

0. Approbation du CR – B3 du samedi 3 février 2024	1
1. Communication du Président	1
1.1. Frances Militaires	1
1.2. AG Fédérale Ordinaire du 20 avril 2024	1
1.3. Frais de Déplacement AG Fédérale	1
2. Secteur ADMINISTRATIF	1
2.1. AG Ligue	1
2.2. Statuts des Comités	2
2.3. RH: Entretiens d'Embauche	2
2.4. Jours JOP Salariés et Dialogue Social	2
2.5. Info Diverses	2
3. Secteur FINANCIER	3
3.1. Budget Réalisé 2023	3
3.2. Licences Market Place	3
3.3. Evolution du Règlement Financier	3
4. Secteur DEVELOPPEMENT	4
4.1. Journée de la Flamme	4
4.2. ANS 2024	4
4.3. Job Dating	4
4.4. LISED of SNIII	1

0. Approbation du CR – B3 du samedi 3 février 2024

VOTE 1 // POUR 4/4 CONTRE 0/4 ABSTENTION 0/4

Le compte rendu du Bureau 3 est adopté à l'unanimité, il est disponible en ligne : BUREAU (badocc.org).

1. Communication du Président

1.1. Frances Militaires

Le Président s'est rendu aux Championnats de France Militaires organisés à Montauban les 16 et 17 avril 2024 : <u>Championnat de France militaire de badminton à Montauban - Le Badminton en Occitanie</u> (badocc.org).

Les joueurs éliminés du tableau principal sont intégrés dans une formule relai de doubles hommes, dames et mixtes mélangés, avec changement de paire tous les 5 points. Cette formule pourrait être adaptée sur certaines de nos compétitions.

Le Président va par ailleurs prendre contact avec le correspondant de l'armée dédié aux sports pour envisager une participation au Championnat Sport en Entreprise.

1.2. AG Fédérale Ordinaire du 20 avril 2024

L'AGO fédérale du 20 avril 2024, initialement prévue en visioconférence sur 2 jours, aura finalement duré 3 heures. Le cœur de la réunion portait sur les finances de la Fédération.

Le relevé de décision est en ligne : RDI AG 0420.pdf (ffbad.org).

1.3. Frais de Déplacement Liés à AG Fédérale des 2 et 3 mars 2024

La Fédération a annoncé ne pas prendre en charge les frais liés au déplacement des représentants régionaux sur l'AG des 2 et 3 mars 2024. Le Président est intervenu à ce sujet lors de l'AG, soulignant un manque d'équité dans la répartition des frais entre les Ligues (lié à la distance), qui étaient jusqu'alors pris en charge par la Fédération, et reprochant le manque de communication à ce sujet. Il a par la suite demandé aux responsables les textes officiels motivant cette décision, sans réponse aujourd'hui.

Lors de l'AG, il a été précisé qu'une réponse serait donnée au travers du CR de l'AG : <u>Ordres du jour</u> <u>et relevés de décision | Fédération Française de Badminton (ffbad.org)</u>.

2. Secteur ADMINISTRATIF

2.1. AG Ligue

Les nouveaux Statuts de la Ligue seront mis au vote lors de l'AG Extraordinaire (AGE) de la Ligue du 1^{er} juin 2024. Ces Statuts ont été relus et approuvés par le CA le 26 avril 2024. Une clause permettant de destituer les représentants régionaux aux AG fédérales quand ces derniers n'assurent pas leurs fonctions a alors été ajoutée à l'article 8.12, sous réserve de validation par la Fédération.

Cette modification a été refusée, elle est donc retirée de l'évolution des Statuts. A défaut, le CA insistera lors de la prochaine AG élective sur l'engagement que doit représenter le titre de Délégué Représentant Ligue.

OCCI / Edition – 2023/24 A 102 – Bureau 4 - CR B4 page 1/4



Yannick GARNIER fait ensuite le point sur l'AG à venir, le 1^{er} juin 2024 à l'Oliveraie.

En cas d'absence de quorum pour l'AGE, le Secrétaire Général propose, conformément au Règlement Intérieur, de la reconvoquer en visioconférence l'après-midi du 22 juin 2024, après le CA 4 prévu le matin. Un vote électronique sera organisé pour entériner cette proposition le cas échéant.

Philippe HAZANE est candidat au poste de Suppléant Représentant Ligue.

2.2. Statuts des Comités

Le jeudi 2 mai dernier, le Secretariat de la Ligue a organisé, sur demande de comités, une visioconférence pour les accompagner dans l'évolution de leurs Statuts. Seuls les comités 34 et 82 étaient présents. Une présentation complémentaire sera proposée lors de l'AG Ligue.

Voici une présentation des évolutions, en noir imposées par la Fédération, en rouge celles à étudier puis voter : https://badocc.org/wp-content/uploads/2024/07/Presentation-Statuts-Comites.pdf.

2.3. RH: Entretiens d'Embauche

Le processus d'entretiens pour le poste d'Agent Administratif suit son cours. A la suite d'une session d'entretiens fin avril, une candidate a été retenue. Un second entretien avec le Président et le Secrétaire Général est prévu dans les jours à venir pour confirmer ce choix.

2.4. Jours JOP Salariés et Dialogue Social

Roxane VENUTI, sous couvert du Directeur, demande au Bureau d'étudier la banalisation de jours pour participer aux JOP en tant que volontaire.

Le Bureau souhaite étudier les demandes groupées de salariés, intégrées dans le dialogue social en cours. Il demande donc au Directeur de rédiger un règlement d'entreprise, tenant compte des requêtes des salariés. Une étude puis un vote auront alors lieu à ce moment-là.

En l'absence de ces accords, aucun jour ne sera offert aux salariés pour participer aux JOP en tant que volontaire, par soucis d'équité avec les salariés n'y participant pas.

2.5. Info Diverses

Le Secrétaire Général prévoit de retravailler le Règlement Intérieur, en conséquence de l'évolution des Statuts.

Le LoBR 11 sortira après l'AG pour clôturer la saison.

Le calendrier régional ne pourra pas être présenté en AG car la Fédération n'a pas encore publié le sien. Il sera diffusé dès que possible. S'en suivront les appels à candidature pour les compétitions Ligue.

L'AG du COSMOS est prévue le 4 juin 2024, le secteur Administratif y assistera.

Les candidatures pour les médailles de la DRAJES ont été envoyées et réceptionnées, elles seront étudiées d'ici à juillet 2024. Comme chaque année, la DRAJES met l'accent sur les femmes et les jeunes investis dans le monde associatif.

La commission Disciplinaire saisie par la Vice-Présidente Vie Sportive s'est prononcée sur l'affaire qui lui a été confiée. Le CR de décision sera diffusé dans le LoB Fédéral, une fois les éventuelles procédures d'appel menées à terme : <u>L'Officiel du Badminton | Fédération Française de Badminton (ffbad.org)</u>.

OCCI / Edition – 2023/24 A 102 – Bureau 4 - CR B4 page 2/4

3. Secteur FINANCIER

3.1. Budget réalisé 2023

Le Trésorier Général et Jean-Maurice GASTAL sont toujours dans l'attente des éléments comptables que doit fournir le cabinet FIDUSUD. La Ligue ayant changé récemment de cabinet, en optant pour CAPEC, le Trésorier s'inquiète de ne pas recevoir les documents demandés avant le 18 mai, fin du délai légal.

A défaut de résultats plus précis, il anticipe un bénéfice à hauteur de 10 000€ à 15 000€.

Le Trésorier proposera d'attribuer l'ensemble des bénéfices en report à nouveau, des provisions étant déjà établies (quatre mois de fonctionnement, frais d'avocats, grands événements, etc...). Hors mois de fonctionnement, ces provisions s'élèvent à 65 000€.

Dès que le réalisé 2023 sera chiffré, il sera mis au vote en CA, puis en AG.

Gilles CASTILLON demande s'il est possible d'imaginer d'autres types de provisions, sur des missions spécifiques comme l'équipement. Le Trésorier Général et le Président ne sont pas pour, car créer des provisions revient à bloquer des fonds, qui ne pourront éventuellement être libérés pour une autre action que sur décision de l'AG. Il est plus sage d'attribuer des fonds à des commissions après report à nouveau, en communiquant sur les objectifs de la Ligue en amont, notamment dans le contexte salarial actuel (poste formation non remplacé, départ de Yannick GARNIER à la fin de saison, etc...).

3.2. Licences Market Place

La Market Place offre la possibilité de payer sa licence en ligne pour une validation automatique une fois le paiement réalisé (contre aujourd'hui un délai d'attente avant validation correspondant à la réception du paiement par la Ligue).

Le montant de la licence sera réparti automatiquement, tous les 15 jours, entre les différentes instances (club, comités, Ligue, Fédération). Le processus économisera donc du temps aux clubs et à la Ligue, mais les placements à court terme avec l'argent dormant ne seront plus possibles.

L'option de prise de licence par la Market Place n'est pour l'instant pas obligatoire, les deux options cohabitent., mais devrait s'imposer dans les années à venir.

3.3. Evolution du Règlement Financier

Le Trésorier Général propose d'ajouter un point au règlement financier pour encadrer les erreurs de virements ou doublons, car la vérification, la rectification et le suivi comptable prennent trop de temps salarié.

Il propose donc d'éditer un avoir afin d'éviter le remboursement, avoir à réclamer par l'entité ou les personnes concernées. Un avoir non réclamé serait à terme (période légale à déterminer) dû à la Ligue.

Le Bureau soutien cette proposition.

Le Trésorier Général rédigera l'article à faire voter par le CA pour intégration dans le règlement financier.

Arrivée de Christian PRIVAT en visioconférence.

OCCI / Edition – 2023/24 A 102 – Bureau 4 - CR B4 page 3/4

4. Secteur DEVELOPPEMENT

4.1. Journée de la Flamme

Voici le programme de la journée de la Flamme le 17 juin à Toulouse : https://badocc.org/wp-content/uploads/2024/05/Programme-flamme-olympique.png.

700 personnes sont inscrites à l'animation, pour 30 bénévoles.

Une dernière répétition de la chorégraphie avec l'ensemble des relayeurs est prévue la veille.

Le budget est réparti entre la Ligue et le Comité 31, à hauteur de 2 000€/1 000€. Ces sommes représentent un maximum, des recettes buvette sont attendues pour diminuer ces avances.

4.2. ANS 2024

Voici la synthèse de la cellule de travail dédiée à l'ANS 2024, présentée au Bureau : https://badocc.org/wp-content/uploads/2024/07/Synthese-ANS-24-pour-bureau.pdf.

4.3. Job Dating

Le 23 avril 2024, le club de Blagnac, en partenariat avec l'Agence France Travail de Blagnac et la FFBaD, a accueilli une journée « Du Stade Vers l'Emploi », lors de laquelle 26 recruteurs de 15 entreprises et environ 60 demandeurs d'emplois, sous couvert d'anonymat, se sont adonnés à des activités autour du badminton, le matin, pour enchainer l'après-midi avec des rencontres professionnelles.

De la Ligue, Christian PRIVAT, François DURIER et Roxane VENUTI étaient présent pour soutenir le club dans leur action.

Voici un bilan du club, avec quelques photos : [ACTIONS CLUB] En cette fin de saison, le... - Blagnac Badminton | Facebook.

4.4. USEP et SNU

L'USEP Occitanie a sollicité la Ligue pour participer au séminaire des cadres de rentrée le 22 août de 9h à 12h dans le Tarn et superviser une animation pour les référents USEP Badminton. Le secteur Développement va déterminer en fonction des congés des salariés qui sera missionné sur cette journée.

Par ailleurs, le chef du Centre de Séjour de Cohésion des Hautes-Pyrénées (Service National Universel) a contacté la Ligue dans le cadre d'une journée sport autour des JOP, à Tarbes, prévue le 6 juillet. Il souhaiterait que la Ligue intervienne pour une initiation/animation Badminton, pour 182 jeunes volontaires. Christian PRIVAT va prendre contact pour préciser les modalités d'intervention de la Ligue.

La réunion se termine avec de l'avance. Le Président remercie les participants pour leurs interventions concises et leur donne rendez-vous au plus tard le 1^{er} juin pour l'Assemblée Générale.

Président

Christophe FAULMANN

Secrétaire Général

Jean-François ANINAT

